

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n° AG2024/11/25/**1**portant sur

L'APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 21 OCTOBRE 2024

Séance de l'Assemblée Générale de la CCI Nice Côte d'Azur du 25 novembre 2024

PARTICIPANTS

Madame Nathalie AUGADE, Directrice départementale par intérim de la DDETS06, **Préfecture des Alpes-Maritimes**

Monsieur Jean-Marc BOUVET, Administrateur des finances publiques adjoint à la Division de l'action économique – qui représente M. Jean-Paul CATANESE - Directeur Départemental des **Finances publiques des Alpes-Maritimes**

Madame Marie-Laure MALLEZ pour le Cabinet TRINTIGNAC et Monsieur Cyrille VERRIERE pour le Cabinet FCA, **Commissaires aux comptes**

Mesdames et Messieurs, SAVARINO Jean-Pierre - Président, LACHKAR Laurent - Vice-Président, GASTAUD Fabienne - Vice-Président, MESSINA Cédric - Vice-Président Délégué, KOTLER Jacques - Vice-Président Délégué, GALBOIS Charles - Vice-Président Délégué, NASSIF Anis - Trésorier, BRUT Karine - Trésorier Adjoint, LECHACZYNSKI Anne - Secrétaire, **Membres du Bureau.**

Mesdames et Messieurs Alfandari Bernard, Arin Nicolas, Berteloot Nathalie, Bonnin Olivier, Buteau Nicolas, Calviera Stéphanie, Carladous Laure, Deveau Laurent, Dolciani Lionel, Gino Bertrand, Grech Stéphane, Guittard Cynthia, Hoellard Michèle, Jasset Marc, Layly Eric, Lellouche Jean-Pierre, Leroux-Costamagna Fréderik, Londeix Laurent, Mane Jean, Marin Christophe, Marin Matthieu, Mario Pierre, Molines Gérard, Moulard Patrick, Nicoletti Pascal, Niddam Ilan, Noiray Florent, Pastorelli Nadège, Romero Pierre, Scoffier Stéphanie, Souraud Emmanuel, Teboul Thierry, Tricart Michel, Tripodi Christophe, Viano Emmanuelle, Membres Élus Titulaires.

44 Membres participants, le quorum de 32 votants est atteint conformément aux règles de quorum et de majorité du Règlement Intérieur de la CCINCA. L'Assemblée peut valablement délibérer.



Mesdames et Messieurs ALBISER Yves, DALBERA Renaud, DEBAISIEUX Jean-Marie, EBEL Jean-Marie, GAUTIER Philippe, GOLDNADEL Franck, IVALDI Dominique, MASSÉ Philippe, SANTONI Lisa, **Membres Associés**

Mesdames et Messieurs BALDET Christophe, BENMUSSA Thierry, BILLARD Philippe, CERAGIOLI Geneviève, DHOSTE Marie-Chantal, FERRALIS Gérard, MESSIKA Cyril, WIDUCH Jean-François, Conseillers Techniques

EXCUSES

Madame Melissa BENCHALAL - Chargé de mission tutelle consulaire, Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (**DREETS**) PACA

Monsieur DI NATALE Paul-Marie, Vice-Président Honoraire

Madame BOVIS Jessica - Secrétaire, Membre du Bureau.

Mesdames et Messieurs ALZINA Claude, CHAUMIER Eric, COURTADE Anny, DASSONVILLE Pascal, DUMAS Philippe, GAMON Christophe, GARCIA Philippe, LIZZANI Elisabeth, MESSINA Aurélie, PALLANCA Charles, REBUFFEL Claudine, RENAUDI Philippe, SEROUSSI Béatrice, VALENTIN Bruno, Membres Élus Titulaires.

Mesdames et Messieurs FLORENCE Patrick, LABAT André, PONSART Pascal, RAGNI Marcel, SABATIER Marion, THEIS James, **Membres Associés**.

Madame HIGUERO Valérie, Conseillère Technique.

ABSENTS

Messieurs STELLARDO Gilbert, PERUGINI Francis, ESTEVE Dominique, KLEYNHOFF Bernard, **Présidents Honoraires**,

Monsieur BRINCAT Bernard, Trésorier Honoraire

Mesdames et Messieurs DUPHIL Thierry, MARTINON Martine, SALUSSOLIA Brigitte, **Membres Élus** Titulaires.

Mesdames et Messieurs ALEMANNO Pierre, ALUNNI Max, BALICCO Laurent, CAPPELAERE Nicolas, DECROIX Jean-Pascal, GAROTTA Mathieu, GIBEAUD Richard, JULIENNE Stéphane, KLEINKLAUS Christophe, LEMETEYER Chantal, LUNDQVIST Nathalie, RASPOR Marc, SERVANT Lionel, VALENZA Marcello, WELTER Christine, **Membres Associés.**

Mesdames et Messieurs BEHAR Claire, CAMY César, LAGRANGE Eric, LAPIERRE Nathalie, LAURENTI Thomas, LEVI Jean-Pierre, MANSI Théo, MOURET Bernard, PLUMION Nicolas, PUY Michel, RAPIOR Blaise, ROUGET Sylvain, **Conseillers Techniques.**



VU

Les articles 53 et 56 du Règlement intérieur de la CCI Nice Côte d'Azur ;

CONSIDERANT

- Que conformément à l'article 56 du Règlement intérieur de la CCI Nice Côte d'Azur, chaque séance de l'Assemblée Générale donne lieu à l'établissement d'un procès-verbal retraçant les débats, les interventions, les votes et le déroulement de la séance sur les affaires inscrites à l'ordre du jour;
- Que conformément à l'article 53, 2ème alinéa, du Règlement intérieur de la CCI Nice Côte d'Azur, le Président soumet aux membres élus, en début de séance de l'Assemblée Générale, l'adoption du procès-verbal de la séance précédente;
- Que le projet de procès-verbal de l'Assemblée Générale du 21 octobre 2024 a été adressé par voie dématérialisée aux membres élus et au Préfet de Région le 18 novembre 2024, afin qu'ils puissent formuler leurs observations avant son adoption par l'Assemblée Générale du 25 novembre 2024.

LES MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À LA MAJORITE ABSOLUE DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

APPROUVENT sans réserve et à l'unanimité des membres votants les termes de ce procèsverbal.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus,

Pour extrait conforme,

Nombre d'inscrits: 62 Nombre de déports 0

Nombre de participants au vote: 44 (quorum : 32, atteint)

Nombre de votes exprimés: 36

Abstention: 8

Contre: 0 Pour: 36

Nice, le 25 novembre 2024

. .

Anne LECHACZYNGKI

Le Président

Jean-Rierre SAVARINO

